

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (Ulis)

Circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015



Màj: 26/03/2019

Définition

“Les **Ulis**, dispositifs ouverts, constituent une des modalités de mise en œuvre de l'**accessibilité pédagogique**. Les élèves orientés en Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.”

ULIS École
ULIS Collège
ULIS Lycée

Organisation des Ulis :

Troubles des Fonctions Cognitives ou mentales
Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages
Troubles Envahissant du Développement
Troubles des Fonctions Motrices
Troubles de la Fonction Visuelle
Troubles de la Fonction Auditive
Troubles Multiples Associés

Ecole inclusive

Affectation

Décision de la CDAPH



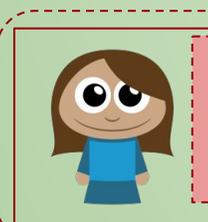
L'affectation est possible, dès lors que les parents ont fait une demande d'orientation en Ulis auprès de la MDPH et que cette demande est évaluée et entérinée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Cette affectation est conditionnée par le nombre de places disponibles dans les dispositifs.

La notification d'orientation en Ulis est valable sur tout le territoire français.

Composition de l'Ulis

Sous la responsabilité du Directeur d'école ou du Chef d'établissement



Enseignant(e) spécialisé(e) : coordonnateur(trice) d'Ulis.



Auxiliaire de Vie scolaire Collective



Enseignants des classes de référence

Le dispositif est co-piloté par l'IEN, l'IEN ASH et le Chef d'établissement

Missions du coordonnateur d'Ulis

Enseignement : “Tous les élèves de l'Ulis reçoivent un enseignement adapté de la part du coordonnateur, pas nécessairement au même moment, que cet enseignement ait lieu en situation de regroupement ou dans la classe de référence.” (co-intervention)

“**Coordination** de l'Ulis et les relations avec les partenaires extérieurs.”

“**Conseil** à la communauté éducative en qualité de Personne ressource.”



Préparation du **projet d'orientation**, au collège, à travers la mise en œuvre du Parcours Avenir.



<http://ressources-ecole-inclusive.org/>